



Sessione di u 25 d'ottobre di u 2021
Session du 25 octobre 2021

Raportu N° 2021-22
Rapport N° 2021-22

Cumpusizione di u Scagnu
Composition du Bureau

Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii
Rapport du Président de la Chambre des Territoires

Pour illustrer sa volonté de préfiguration de l'évolution statutaire souhaitée de la Chambre des Territoires, la commission éponyme, confirmée dans ce choix par les conclusions de la séance plénière du 12 avril 2021, a opté pour la création d'un Bureau composé des représentants des maires et des intercommunalités.

Il vous est proposé, dans le droit fil de cette décision, de procéder à la désignation d'un Président et d'un Vice-président au cours de la présente séance, ainsi qu'à la répartition des 16 membres en 8 titulaires et 8 suppléants.

Le Président et le Vice-président établiront l'ordre du jour des réunions du Bureau, lanceront les invitations et mèneront les débats de ces réunions qui se tiendront la première semaine de chaque mois. Cette périodicité resserrée améliorera la réactivité de la Chambre des Territoires entre 2 de ses séances plénières, traditionnellement trimestrielles.

Vi pregu di dibàttene.

Je vous prie de bien vouloir en débattre.